Image not found or type unknown

Execution décision de justice

Par **rema**, le **25/02/2010** à **14:30**

Bonjour,
Le Tribunal vient de condamner mon adversaire, un promoteur domicilié à Paris à me verser une somme forfaitaire pour couvrir des malfaçons et à faire intervenir une société prestataire pour régler un autre problème dans mon appartement.
Malgré ses promesses de réglement, rien ne se passe.
Le promoteur envisage de me proposer un protocole d'accord pour la somme indemnitaire à condition de renoncer à l'intervention du prestataire alors que le tribunal a bien prononcé les deux condamnations
Que puis je faire, Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés